

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23**  
**NOVEMBRE 2020**

**Présents :** Mesdames DAUBREGE, LEMAIRE  
Messieurs SERPILLON, LEMOINE, HARNOULD.

**Pouvoirs :** Madame FLAMME avait donné pouvoir à monsieur MOUILLIERE  
Madame VANDENBUSSCHE donne pouvoir à madame DAUBREGE  
Madame SFREDDO donne pouvoir à madame LEMAIRE  
Madame CONTESSE donne Pouvoir à madame DAUBREGE  
Madame ARBONNIER donne pouvoir à monsieur LEMOINE  
Monsieur ABDALLAG donne pouvoir à monsieur LEMOINE  
Monsieur DEMEURE donne pouvoir à monsieur SERPILLON  
Monsieur BOULEAU donne pouvoir à madame LEMAIRE

**Absents non excusés :** Messieurs MOUILLIERE - SUEUR

Monsieur le Marie sollicite les membres présents pour l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

1. Sollicitation d'une subvention au Conseil Départemental, au titre de l'Aide Départementale Village et Bourgs 2020
2. Sollicitation Fonds de Concours complémentaire auprès de la CAMVS pour les travaux de l'école « phase extension »

A l'unanimité des membres présent, le Conseil Municipal est favorable à l'ajout de ces deux points à l'ordre du jour.

**Adoption du compte-rendu de la réunion du 8 septembre 2020**

Monsieur Ludovic SUEUR a envoyé un mail le 28 octobre dernier afin de prendre en compte ses remarques sur le compte-rendu. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que seules les observations pertinentes seront prises en compte soit :

**a. Informations diverses concernant le dépôt sauvage :**

Monsieur SUEUR les félicite d'avoir trouvé une piste sur ce dépôt d'ordures sauvages.

**b. Sécurité routière :**

Monsieur LEMOINE rappelle les deux dossiers déposés au titre d'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération. Le 4 septembre dernier, nos services ont été destinataires d'une notification d'accord de subventions pour les deux demandes soit 13 121,25 € pour l'installation de feux comportementaux rue Germain Huftier (arrêt de bus), 14 735,63 € pour des aménagements identiques à l'intersection de la rue Germain Huftier et la rue du Grand Chêne. Il lit le courrier reçu par les services du Département.

Monsieur SUEUR estime plus judicieux de mettre en place un feu comportemental au niveau de la priorité à droite de la rue l'église vers la Grand rue ainsi que de la place vers la Grand rue. Il affirme qu'elles sont n'est jamais rarement respectées et relate la dangerosité. Mr Sueur précise que c'est un miracle s'il n'y a pas eu de drame à ce jour, notamment lors des heures de sortie des enfants de l'école lorsque les parents viennent rechercher leurs enfants en voiture, surtout à l'intersection de la rue de l'église et de la Grand Rue. Mr Lemoine précise qu'il y a une certainement visibilité et que l'intersection à la rue Jean messenger est un autre point noir

de notre commune. Mr Sueur demande pourquoi ces deux endroits ont été retenus plutôt que d'autres ?

Après sollicitation par le Maire des membres du Conseil Municipal présents à cette réunion, Celui-ci est adopté par 12 voix pour.

Le Conseil Municipal désigne madame Sylvie DAUBREGE comme secrétaire de séance.

#### **SIGNATURE CONVENTION AVEC L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS**

Monsieur LEMOINE indique que le Conseil d'Administration s'est réuni le 1<sup>er</sup> juin 2020 afin d'établir une nouvelle convention entre la Commune de Saint Rémy du Nord et l'association de l'OMS. Une convention a été rédigée en ce sens pour chaque commune afin de poursuivre l'action entreprise concernant les interventions en éducation physique et sportive par le moniteur sportif de l'OMS.

Chaque maire a donné son engagement pour le respect de cette clause.

Le Conseil Municipal, décide, par 12 voix pour, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre l'association de l'Office Municipal des Sports et la Commune de Saint Rémy du Nord.

#### **SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA CAMVS POUR LES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE**

Monsieur le Maire rappelle la précédente convention de mise à disposition temporaire de candélabres et autres supports d'éclairage public dans le cadre des illuminations des fêtes de fin d'année. Le Conseil Communautaire de la CAMVS a délibéré à ce sujet le 10 juillet 2020. Il est donc nécessaire de signer la nouvelle convention pour l'installation des illuminations pour notre commune.

**Après délibération, le Conseil Municipal décide, par 12 voix pour, de donner son accord afin que monsieur le Maire signe la nouvelle convention de mise à disposition temporaire de candélabres et autres supports d'éclairage public dans le cadre des illuminations des fêtes de fin d'année avec la CAMVS.**

#### **ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu le 28 octobre dernier concernant le règlement intérieur du Conseil Municipal. Une lecture de ce document a été faite lors de cette rencontre. Quelques modifications et ajouts ont été pris en compte. Les élus présents avaient jusqu'au 6 novembre 2020 pour mener une réflexion concernant la rédaction de celui-ci. Le 7 novembre, monsieur MOUILLIERE a sollicité le Maire afin de prolonger le délai jusqu'au 10 novembre 2020.

Le 13 novembre dernier, une note a été envoyée au Conseil Municipal pour expliquer les conditions de déroulement des séances durant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire.

Le 16 novembre 2020, monsieur MOUILLIERE a envoyé son projet de règlement intérieur.

Le 17 novembre 2020, la convocation pour la réunion de ce jour, a été envoyée au Conseil Municipal ainsi que les documents nécessaires au bon déroulement de la séance.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 12 voix pour, d'approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal.**

## DESIGNATION DE DELEGUES A LA CLECT

Monsieur le Maire rappelle la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le Conseil Communautaire du 10 septembre 2020 par délibération n° 2419, a acté la mise en place de la CLECT, le nombre de représentants ainsi que leur mode de désignation. La représentativité de chaque commune, par un élu titulaire et un élu suppléant, a été arrêtée. Pour mémoire, cette commission se réunit pour chaque transfert de compétence afin de fournir un avis sur les modalités financières de la répartition des charges en vue d'impacter le plus justement et durablement l'attribution de compensation de chaque commune concernée.

Monsieur le Maire fait un appel de candidatures pour le poste de membre titulaire.

Monsieur SERPILLON fait acte de candidature.

Après un vote à main levée, par 12 voix pour, monsieur SERPILLON est désigné comme délégué titulaire.

Monsieur le Maire fait un appel de candidatures pour le poste de membre suppléant.

Madame Laurence LEMAIRE fait acte de candidature.

Après un vote à main levée, par 12 voix pour, madame LEMAIRE est désignée comme déléguée suppléante.

**Le Conseil Municipal, décide par 12 voix pour, de désigner monsieur SERPILLON comme délégué titulaire et madame LEMAIRE, déléguée suppléante pour représenter la commune à la CLECT.**

## DESIGNATION DE DELEGUES POUR L'INGENIERIE TERRITORIALE

Monsieur le Maire rappelle qu'une association nommée, Agence Technique Départementale, a été créée par le département pour apporter une aide juridique, technique ... aux communes.

Monsieur le Maire précise que suite au renouvellement général des Conseils Municipaux, il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la commune à cette agence rebaptisée, à ce jour, Agence iNord

Monsieur SERPILLON fait acte de candidature en tant que délégué titulaire.

Après un vote à main levée, par 12 voix pour, monsieur SERPILLON est désigné comme délégué titulaire.

Monsieur le Maire fait un appel de candidatures pour le poste de membre suppléant.

Madame Laurence LEMAIRE fait acte de candidature en tant que déléguée suppléante.

Après un vote à main levée, par 12 voix pour, madame LEMAIRE est désignée comme déléguée suppléante.

**Le Conseil Municipal, décide par 12 voix pour, de désigner monsieur SERPILLON comme délégué titulaire et madame LEMAIRE, déléguée suppléante pour représenter la commune à l'Agence d'Ingénierie Territoriale.**

## DESIGNATION DE DELEGUES POUR « REUSSIR NOTRE SAMBRE »

Monsieur le Maire précise que cette association a été créée par monsieur DEVINS afin de permettre la réouverture de la Sambre.

Le Maire propose à son Conseil Municipal d'adhérer à l'association Réussir notre Sambre, qui a pour mission :

- De garantir la représentativité de l'ensemble du territoire couvert par la rivière auprès des instances (Etat, VNF, Région, Départements)

- D'informer ses membres de toutes décisions, positionnements, etc... sur le dossier de l'Axe Sambre,
- De participer à la définition d'une stratégie conjointe pour la rivière,

L'adhésion de la commune est gratuite et d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Le Conseil Municipal est donc amené à se prononcer pour désigner nos représentants auprès de cette instance.

Vu la candidature de monsieur Patrick HARNOULD en tant que membre titulaire

Vu la candidature de monsieur Jean-Pierre LEMOINE en tant que membre suppléant

Après un vote à main levée, par 12 voix pour, monsieur Patrick HARNOULD est désigné membre titulaire de l'Association Réussir notre Sambre et monsieur Jean-Pierre LEMOINE est désigné membre suppléant.

**Le Conseil Municipal, décide par 12 voix pour, d'adhérer à l'association « Réussir notre Sambre » et de désigner monsieur HARNOULD comme délégué titulaire, monsieur LEMOINE, délégué suppléant pour représenter la commune auprès de cette association.**

### RECENSEMENT POPULATION 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population doit se dérouler au cours des mois de janvier et février 2021. Monsieur le Maire donne la parole à madame SYMOENS. Elle précise qu'il est nécessaire de créer deux emplois d'agents recenseurs afin de réaliser cette opération.

Il s'agira d'une création de deux emplois de non-titulaires en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique pour faire face à des besoins occasionnels. Néanmoins, l'INSEE nous a précisé que les dates sont incertaines en raison de la Covid 19.

### SOLLICITATION AIDE VILLAGES ET BOURGS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons été destinataires d'un courrier le 18 novembre 2020, émanant du Conseil Départemental du Nord. Celui-ci avait pour objet les appels à projets exceptionnels pour les communes de moins de cinq mille habitants. La commune peut envisager de solliciter le dispositif « Aide Villages et Bourgs » pour l'aménagement de la placette du four à pain y compris son alimentation électrique ainsi que pour la pose d'une main courante pour les personnes à mobilité réduite. Le coût de l'opération s'élève à 39 583,50 € hors taxes. Les travaux devront être achevés pour la fin du mois de septembre 2021. Le montant total de la subvention pourra représenter jusqu'à 50 % du coût total du projet, qui ne pourra excéder 70 000 € hors taxes. Ce projet devra être déposé sur la plateforme technique du Conseil Départemental avant le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

**Le Conseil Municipal, décide par 12 voix pour, de solliciter le Conseil Départemental au titre du dispositif exceptionnel « Villages et Bourg » pour les travaux détaillés ci-dessus.**

### SOLLICITATION FONDS DE CONCOURS A LA CAMVS

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que nous avons soldé le marché de restructuration et extension de l'école, pour la phase 1 (tranche ferme) sauf, pour le lot du Gros Œuvre. Nous pouvons solliciter un fonds de concours complémentaire auprès de la CAMVS pour le financement de ces travaux.

**Le Conseil Municipal, décide par 12 voix pour, de solliciter la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre au titre d'un Fonds de Concours supplémentaire pour les travaux repris ci-dessus.**

## INFORMATIONS DIVERSES

### ➤ **Intervention de madame Laurence LEMAIRE :**

#### **- Ecole**

Le second déménagement de l'ancien bâtiment de l'école s'est déroulé durant la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint. Nous remercions les enseignants qui ont préparé puis déballé les cartons entre leurs cours d'enseignement pédagogique et avant la rentrée, il restait à notre charge la classe des CM.

A notre équipe technique, composée de Messieurs APPLINCOURT et VIN se sont ajoutés Messieurs Serpillon, Lemoine, SFREDDO, HARNOULD. Ils ont œuvré laborieusement en transportant tous les cartons et mobiliers et ce, pour que les classes puissent être ensuite nettoyées par l'équipe d'entretien lors de la deuxième semaine de vacances.

Cette synergie d'équipes a permis que ce déménagement se réalise rapidement et efficacement.

Les enfants scolarisés en élémentaire ont occupé leurs nouveaux locaux provisoires au lundi 2 novembre. La ligne téléphonique était rétablie dans la matinée ; Monsieur Lemoine a remis les deux nouveaux téléphones portables le lundi 2 novembre midi, compte tenu du délai de livraison et de la procédure administrative de notre opérateur professionnel.

La nouvelle chaudière à bois de l'école n'était pas opérationnelle à notre grand regret, et ce, au détriment des enfants, des enseignants et du personnel, quatorze jours avant les vacances. La société SERVAIS est intervenue à maintes reprises depuis fin octobre y compris les samedi, dimanche nécessitant la présence de Monsieur Serpillon ou Monsieur Lemoine. Il s'avère que cette nouvelle installation sophistiquée nécessite de nombreux réglages et interventions. Une infiltration d'eau dans le container stockant le bois ne nous a pas permis d'effectuer les tests en septembre comme prévu, il était nécessaire d'en trouver la cause pour le rendre parfaitement étanche. C'est pourquoi la mise en fonction n'a pu être possible que le 28 octobre 2020. A ce jour, l'installation est opérationnelle.

Il reste un contentieux financier concernant les stores électriques entre l'entreprise d'électricité et le maître d'œuvre au détriment de la commune. Nous sommes pris en otage dans cette affaire, impuissants, nous avons parfaitement conscience de la gêne occasionnée par l'éblouissement en cas de période ensoleillée pour les enfants, les enseignants et le personnel. Cependant ce litige nous concerne et nous ne baisserons pas les bras pour autant.

#### **- ALSH**

Nous avons pu établir le bilan financier ALSH du mois de juillet. L'impact lié à la Covid 19 est conséquent. Certains pourraient penser que nous réalisons des économies en cette période de crise sanitaire.

Or, il s'avère que les consommables sanitaires ont triplé. Les repas cantine avec des formules pique-nique et le coût impacté par API restauration, représentent un tiers d'augmentation, de même, pour les goûters individuels.

Malgré cet impact financier, nous avons fait le choix de maintenir le centre avec un effectif de 72 enfants et une équipe de 9 animateurs en plus de la Directrice, l'ATSEM et le moniteur sportif, au vu du bilan qualitatif nous nous en réjouissons.

#### **- Informations**

Nous sommes à l'écoute de nos administrés et des parents de l'école : nous alertons désormais via Facebook et internet sur les travaux à venir dans notre commune. Les personnes n'ayant ni l'un ni l'autre ont été recensées. Cela permettra de les informer par téléphone, courrier ou par une connaissance identifiée.

Nous avons également ouvert une page d'information sur le site internet de la mairie destinée aux parents de l'école concernant les faits qui relèvent de notre compétence.

➤ **Intervention de madame Sylvie DAUBREGE :**

Une action a été mise en place très rapidement puisque celle-ci respectait toutes les conditions sanitaires tant pour la préparation que pour la distribution puisque la livraison s'effectuait à domicile. Il s'agit de la vente des flamiches aux maroilles qui a rencontré un grand succès auprès des administrés. Cent vingt flamiches ont été commandées, il y a eu beaucoup de retour sur la qualité de celles-ci et certaines personnes ont demandé si le renouvellement de cette action aurait lieu.

Le colis des Séniors sera distribué le mercredi 23 décembre au matin, un petit mot sera distribué dans les boîtes aux lettres des Séniors, lors de la première semaine de décembre pour les avertir.

Le groupe « Solidarité » est à nouveau actif pendant le confinement.

**Suite à l'installation des différentes commissions, voici la synthèse relative à la commission des Séniors du 11 septembre 2020 :**

Monsieur le Maire fait un commentaire suite à la réunion de Conseil Municipal du mardi 8 septembre 2020. En effet, monsieur MOUILLIERE avait proposé la candidature de monsieur SUEUR pour intégrer la commission des Séniors. Or, monsieur SUEUR Ludovic nous a fait part de ne pas vouloir incorporer cette commission.

En raison de la crise sanitaire actuelle, il est difficile de se projeter et de mettre en place des manifestations. Le point est fait sur les manifestations déjà existantes et chaque personne intervient pour proposer des événements.

- Galette des rois, cidre et café
- Thé dansant
- Loto (en association avec le Comité des Fêtes)
- Flamiche aux maroilles
- Repas de Noël

Un questionnaire est élaboré à l'attention des Séniors afin de connaître leurs besoins et envies pour permettre à notre commission de mieux cibler les actions à mettre en place. Celui-ci paraîtra dans le prochain P'tit Rémy. Une synthèse sera faite en retour.

**Synthèse de la commission des finances du 28 octobre 2020 :**

**ECOLE : EXTENSION :**

En décembre 2018, un prêt relais a été contracté pour un montant de 1 035 000 € sur une durée de vingt-quatre mois. Nous avons pris un retard de livraison important d'une année dû au gros œuvre et à la crise sanitaire liée à la Covid 19.

Les factures de solde pour chaque entreprise sont en cours. Il reste 227 500 € de subventions à percevoir et 124 000 € de FCTVA. Le remboursement du prêt relais s'effectuera début décembre 2020.

**ECOLE : RENOVATION :**

La partie extérieure VRD et serrurerie est en cours de réalisation. Un règlement de 100 000 € a déjà été effectué. Le montant total des travaux s'élève à 512 000 € HT.

Le montant total des subventions obtenues s'élève à 368 793 € et la TVA à 102 400 €.

Nous avons sollicité un nouveau prêt relais d'un montant de 360 000 € auprès de la caisse d'épargne au taux de 0.7%.

La prochaine réunion de la commission des finances se tiendra au cours du mois de mars 2021 pour la préparation du budget.

Monsieur MOUILLIERE sollicite l'obtention des documents avant la réunion afin de s'en imprégner et préparer d'éventuelles questions.

➤ **Intervention de Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, synthèse de la commission des travaux**

Monsieur LEMOINE fait un point sur l'avancée des travaux de finitions de l'école et rapporte le passage d'un huissier pour le constat des réserves non levées. Ce constat sera envoyé à l'architecte afin qu'il puisse clore ce chantier dans les plus brefs délais.

Monsieur MOUILLIERE demande que, de manière générale, des courriers soient distribués dans les boîtes aux lettres lors de travaux. Il cite, pour exemple, les travaux de la Grand Rue et la rue d'Aulnoye. Monsieur LEMOINE indique que ces informations figurent sur la page Facebook. Il précise qu'il faudrait éventuellement proposer cette option au vote lors du prochain Conseil Municipal.

**Informations :** monsieur LEMOINE remercie messieurs APPLINCOURT, VIN, SERPILLON, SFREDDO et HARNOULD pour le déménagement de l'école. Monsieur le Maire précise qu'il peut se remercier également.

Au niveau des soucis rencontrés pour le fonctionnement du chauffage à l'école, tout va mieux. Monsieur SYLLEBRANQUE ne veut plus d'interventions de la société Servais car le chauffage fonctionne. Ce dimanche, messieurs LEMOINE et APPLINCOURT sont allés vérifier le fonctionnement de celui-ci. La société Develop Elec a été conviée à brancher les stores électriques. Il y a également un dysfonctionnement de l'alarme.

Monsieur le Maire indique que les parents d'élèves l'ont sollicité pour la décoration de Noël de l'école. Monsieur le Maire leur a suggéré de mettre un sapin dans le hall et de laisser le soin de décorer les classes par les enseignants. Les parents d'élèves demandent s'il est possible de leur prêter du matériel. La question est donc posée à monsieur HARNOULD dans l'éventualité où le comité des fêtes pourrait le faire. Monsieur HARNOULD va regarder ce qu'il y a en stock et essaiera de prêter ses décorations personnelles.

QUESTIONS DIVERSES
--------------------

Monsieur MOUILLIERE a envoyé, par mail, cette liste de questions :

- 1) Au sujet de la participation citoyenne  
Des personnes se sont-elles faites connaître en mairie ?  
Où en est le projet ?  
Quelle est l'organisation mise en place ?

Madame LEMAIRE informe le Conseil Municipal qu'une seule personne s'est fait connaître à ce jour. Cette action est difficile à mettre en place avec le confinement. Le projet est en attente d'évolution sanitaire positive.

- 2) A cause de la situation sanitaire, le repas des seniors a été annulé en mai. Vue la 2ème vague, il n'aura pas lieu cette année. On prévoit pour l'année 2021, une interdiction des rassemblements jusque l'été.....Pensez -vous comme le font de nombreuses communes remplacer ce repas par un colis, des bons cadeaux ou autres ? ..... (pas de confusion avec le colis distribué tous les ans en décembre)....

Cette année fut très difficile et nous ne savons pas ce que nous réserve 2021 en raison de la Covid-19. Il a fallu faire face à des achats imprévus que ce soit pour l'école, le matériel de protection (masques, gants etc...) ou de désinfection. Ces imprévus financiers ne permettent pas d'organiser quoi que ce soit pour les seniors, autre que le traditionnel colis des Seniors. Ce n'est que partie remise. Deux distributions de masques ont été faites pour les habitants. Afin de respecter le Règlement Général de la Protection des données, aucune liste nominative n'a été fournie pour cette opération.

- 3) Y a-t-il eu des retours de l'enquête préparée par la commission des seniors ?  
Quel en est le résultat ?

A ce jour, vingt personnes y ont répondu, les questionnaires sont réceptionnés progressivement, il est encore trop tôt pour faire une synthèse.

La parole a été donnée aux Seniors par le biais d'un questionnaire lors de la distribution du « P'tit Rémy ». Celui-ci avait pour but de connaître les envies et les attentes de ceux-ci. Il ressort, sur ce faible panel, un besoin en activités culturelles et manuelles.

- 4) La bibliothèque est-elle vendue ?

Monsieur le Maire indique, que malheureusement, ce bâtiment communal n'est pas vendu pour l'instant.

Monsieur le Maire a reçu des questions de la part de monsieur Nicolas BOULEAU. Il s'interroge concernant le dépôt de plainte relatif aux dépôts sauvages et à l'enlèvement de ces déchets. Monsieur le Maire n'a pas eu de retour du Procureur de la République et attend la suite de l'enquête pour l'enlèvement des déchets.

Monsieur BOULEAU questionne également monsieur le Maire concernant une carcasse de voiture sise au pont de Boussières. Ce dossier est géré actuellement par la police.

Monsieur BOULEAU indique que les riverains (près de chez monsieur Jacques DELRUE) se plaignent des odeurs d'égouts et des baisses de tensions engendrées par les lignes électriques vieillissantes. Monsieur le Maire indique que nous allons contacter les services de la CAMVS pour les odeurs. Un signalement sera fait à Enedis concernant les lignes électriques.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**